

« MOULINVEST »
Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €
- : -
Siège social : DUNIERES (Haute-Loire)
Z.A. de Ville
- : -
R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637
- : -

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2013
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CARACTERE MIXTE DU 20 JANVIER 2014

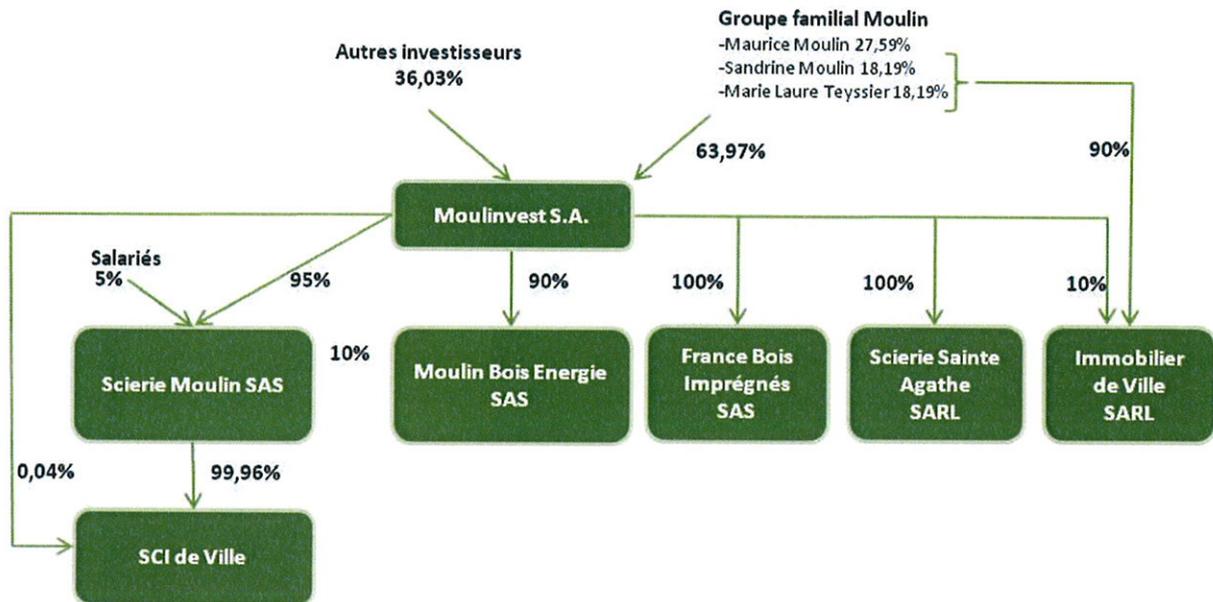
Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte conformément aux dispositions légales et statutaires de votre société, à l'effet de vous rendre compte de l'activité, des résultats de la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social ainsi que les comptes consolidés du groupe.

En effet, afin d'uniformiser notre information financière et conformément aux dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce, le présent rapport porte à la fois sur les comptes sociaux de MOULINVEST et sur les comptes consolidés du Groupe MOULINVEST. Les éléments du rapport relatifs aux comptes consolidés sont ainsi identifiés par la mention « Groupe ». Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme présent dans la page suivante du présent rapport.

Pour votre information, tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant (et notamment un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, conformément à l'article R225-102 du Code de commerce), vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes et les bilans que nous vous soumettons ont été établis dans le respect des dispositions du code de commerce et de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983.



ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

I. - La société MOULINVEST

Elle développe son activité dans le cadre de son objet social de :

- production, transformation de matière énergétique, ou susceptible de produire de l'énergie, production d'énergie, commerce et négoce de matière ou produits s'y rapportant.
- exploitation forestière, scierie, caisserie, commerce du bois, ainsi que toutes opérations se rapportant à la transformation et au négoce de bois.

Elle détient respectivement 90 % de la société MOULIN BOIS ENERGIE, 95 % de la société SCIERIE MOULIN, 100 % de la société FRANCE BOIS IMPREGNES et 100 % de la société SCIERIE DE SAINTE AGATHE, ses 4 filiales opérationnelles auxquelles elle rend différents services dans le cadre d'une convention de management jouant ainsi également son rôle de holding animatrice. La holding fixe chaque année des objectifs dans le cadre de l'animation de ses filiales et en mesure les écarts au cours de l'exercice lors des reportings mensuels présentés par la Direction Financière du Groupe.

II. - Le groupe « MOULINVEST »

Il a commencé son activité avec son activité de scierie.

Plus récemment, le Groupe a décidé de diversifier son activité dans le secteur du bois énergie, en créant une filiale qui utilise les déchets issus du sciage de bois pour la production de vapeur et d'électricité par cogénération à partir de biomasse et la production de granulés de bois (appelés aussi « pellets »).

En intégrant des activités complémentaires, « MOULINVEST » vise à rentabiliser davantage son activité d'origine et son site industriel de 15 hectares tout en œuvrant pour le développement durable.

Le Groupe réalise ainsi sur un même site :

- le sciage de résineux,
- la production de pièces de bois de construction (1.000 références au catalogue) répondant aux différentes exigences d'une clientèle diversifiée en France et à l'étranger, avec traitement de la matière dans certains cas,
- des murs de bois massifs préfabriqués pour la construction de maisons,

et, en valorisant les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure qui représentent près de 50% du volume de grumes traité), il effectue la production d'électricité par cogénération et la production de granulés de bois (appelés aussi pellets) pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

Avec l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE le 18 avril 2013, le Groupe poursuit sa stratégie d'intégration visant à compléter ses savoir-faire et étoffer sa gamme de produits bois :

- Dans le domaine de l'imprégnation et de la fabrication de poteaux bois destinés à l'électrification et aux télécommunications,
- Dans le domaine du mobilier de jardin et des produits d'aménagement extérieurs à travers sa marque DECOVERT.

FAITS MARQUANTS

La croissance organique (+19,5%) du Groupe au cours de l'exercice 2012-2013 repose principalement sur le dynamisme du pôle Bois Energie. Sur ce pôle, le chiffre d'affaires contributif consolidé de l'exercice ressort à 11 878 K€ contre 5 469 K€ sur l'exercice précédent. La demande soutenue en granulés de bois est au cœur de cette performance puisque le chiffre d'affaires 2012-2013 sur ce segment, pour cette première année pleine, s'élève à 7 637 K€ contre 1 260 K€ en 2011-2012. L'activité des *pellets* représente désormais 22,3% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Avec un volume de 40,2 milliers de tonnes vendues contre 7,5 au cours de l'exercice précédent (activité lancée en mars 2012) et une orientation favorable des prix dans un contexte de forte demande, l'usine de *pellets* a franchi un premier seuil industriel important et confirme ainsi sa montée en puissance.

Le chiffre d'affaires dégagé par l'activité Cogénération sur l'exercice 2012-2013 s'établit à 4 210 K€ pour une production annuelle de 26 709 MWh. L'activité Cogénération a désormais atteint son niveau normatif de production.

L'activité du pôle Bois Construction continue à être pénalisée par une conjoncture économique particulièrement défavorable sur le marché domestique illustrée par la baisse du nombre de logement neufs mis en chantier sur les 12 derniers mois. Le prix des sciages reste en relatif retrait compte tenu de la hausse continue des cours de grumes en forêts. Malgré la

hausse des cours, le Groupe a poursuivi une stratégie d'achat destinée à maintenir un niveau de stock élevé.

SCIERIE MOULIN a vu la mise en exploitation d'un nouveau parc à grumes à fin août 2013 pour un montant d'investissement de 9 millions d'euros.

L'exercice clos au 31 août 2013 par le Groupe constitue un exercice de transition pour ce qui concerne l'intégration de FRANCE BOIS IMPREGNES et de la Société SCIERIE DE SAINTE AGATHE dans le périmètre du groupe avec effet rétroactif au 1er mars 2013. La contribution des sociétés acquises au chiffre d'affaires consolidé s'établit à 5 851 K€. L'activité Poteaux a permis de générer un chiffre d'affaires de 1 893 K€ sur la période de mars à août 2013. L'activité DECOVERT a quant à elle contribué au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 2 910 K€ sur six mois.

La marge opérationnelle du Groupe s'établit à 2,52% au titre de l'exercice 2012-2013 contre 2,97% sur l'exercice précédent.

Cette contre performance s'explique principalement par le traitement comptable des stocks en application du règlement 99-02 du CRC qui implique lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement que les actifs et passifs acquis fassent l'objet d'une évaluation à la juste valeur.

La valeur d'utilité des stocks et en-cours de production doit être déterminée de manière à ce que seules les marges normales de l'activité de production et de commercialisation restant à effectuer par l'acquéreur au titre des stocks et en-cours acquis contribuent ultérieurement aux résultats consolidés de l'entreprise consolidante. L'incidence de ce retraitement sur le résultat d'exploitation au 31 août 2013 est de -0,8 millions d'euros.

Le résultat financier s'établit à -1 million d'euros contre -788K€ au titre de l'exercice précédent. L'accroissement des charges financières correspond à la mise en place de nouveaux emprunts destinés à financer le parc à grumes.

Enfin, l'évolution du résultat exceptionnel (1 141K€ en 2012-2013 contre -170K€ en 2011-2012) s'explique principalement par la reprise de l'écart d'acquisition négatif (*badwill*) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE. La reprise du *badwill* est étalée linéairement sur une durée de 3 ans.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, la structure juridique de la société MOULINVEST n'a pas été affectée.

PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS A LA SOCIETE ET AU GROUPE

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Sur les produits issus de la transformation du bois, le Groupe ne ressent pas de pression concurrentielle forte.

Concernant l'activité de production de granulés de bois la demande est très forte et le nombre de producteurs en France est encore limité (50 environ).

Concernant les nouvelles activités du Groupe : la société FRANCE BOIS IMPREGNES bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Elle évolue sur un marché stable.

La commercialisation de mobilier de jardin, bardages, lames de terrasses et de divers produits d'aménagement extérieurs est une activité à fort potentiel de développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Risques liés à l'évolution de la consommation

Globalement la demande de produits à base de bois est sur une tendance haussière longue en France, en Europe et même au niveau mondial à la fois pour les qualités reconnues au bois dans la construction, le chauffage mais aussi pour ses qualités au niveau développement durable et environnemental.

Le marché domestique de la fourniture de poteaux bois se concentre sur un nombre limité d'acteurs institutionnels spécialisés dans les télécommunications et l'électrification qui ont un besoin de renouvellement du parc existant. On peut estimer que ce marché restera stable à moyen terme. Le Groupe a anticipé cette tendance et se positionne aujourd'hui sur des marchés internationaux qui constituent des relais de croissance incontournables.

L'activité DECOVERT est une activité à fort potentiel de développement, en particulier sur le segment Sciage de lames de terrasses et bardages, une gamme de produits qui répond à une tendance et à une demande qui s'inscrivent sur le long terme. FRANCE BOIS IMPREGNES souhaite également se positionner comme un acteur de référence sur le marché des piquets en bois destinés à l'arboriculture auprès des grossistes et distributeurs (notamment en Europe du Sud) qui sont susceptibles de générer des volumes d'achat significatifs.

La SCIERIE DE SAINTE AGATHE produit du bois destiné à la fabrication de palettes. Si l'activité était jusqu'alors centrée sur un périmètre régional, de nombreuses opportunités existent sur des marchés dynamiques tels que l'Italie, l'Espagne et la Belgique qui présentent également l'attrait d'une demande relativement standardisée. Dans ce contexte de demande croissante on peut estimer que les prix seront orientés favorablement.

Risques environnementaux

* Certifications de qualité

Le Groupe MOULINVEST accorde une grande vigilance au respect des normes applicables à ses activités et à l'obtention des certifications qui lui assurent la reconnaissance de la qualité des produits commercialisés.

Le Groupe applique la norme CE et dispose du certificat de contrôle de production en usine par le FBCA pour ses sciages.

Au-delà des exigences réglementaires, le Groupe dispose d'autres certifications :

. CTB Cubage des bois ronds par le FCBA

. CTB Sawn Timber par le FCBA

L'exigence du Groupe est la même pour les produits achetés à des fournisseurs externes, comme les produits utilisés pour le traitement de pièces de bois. Ainsi le produit de traitement anti-bleu, les produits de protection classe 2 et classe 3 bénéficient de certificats de qualité CTB-P+ par l'organisme certificateur FCBA.

Pour les granulés de bois, le Groupe a demandé la certification NF biocombustibles solides, en appliquant la norme européenne EN 14961-2.

Concernant les nouvelles activités du Groupe, les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et ce principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

* Pour une gestion durable de la forêt

Le Groupe est engagé aussi dans le respect d'une gestion durable de la forêt dans son mode de fonctionnement à l'égard des exploitants forestiers et de tous les fournisseurs de matière première pour ses achats de bois et la gestion des coupes d'arbres en forêt. La chaîne de contrôle des bois de la scierie est certifiée par le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), organisme international et marque de certification de gestion forestière.

* Le bilan carbone

Le Groupe est une des premières entreprises de la filière bois à avoir fait, sur une base volontaire, un bilan carbone suivant la méthodologie de référence de l'ADEME qui permet à une entreprise de réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité pour hiérarchiser les postes d'émission de gaz à effet de serre et mener ensuite les actions appropriées à la réduction de ces émissions.

Ce bilan carbone a été réalisé sur l'ensemble des activités de la scierie afin d'évaluer l'empreinte carbone.

Pour le Groupe, le bilan carbone est un outil indispensable pour identifier ses marges de manœuvre en matière de réduction d'émission de CO₂. Cette démarche volontariste intègre les 3 types d'émissions de CO₂ de la méthodologie : celles liées aux activités sur lesquelles l'entreprise peut agir directement en son sein (niveau interne) et celles sur lesquelles l'entreprise veut agir directement ou indirectement (niveau intermédiaire et global) comme le transport des marchandises notamment.

Le bilan carbone effectué il y a déjà plusieurs mois a donné une valeur d'émissions annuelles de la scierie atteignant 1458 tonnes équivalent carbone (t eq C) dont 57% dus au fret routier et maritime. Le Groupe avait estimé que les activités de bois énergie, réalisées à côté de la scierie, en évitant le transport des connexes vers l'extérieur devaient permettre des réductions substantielles d'émission de GES (gaz à effet de serre).

*** Passif environnemental**

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) spécialisées dans la transformation et le traitement du bois par imprégnation. Afin de se conformer à la législation et limiter les risques de pollution des sols induits par l'exploitation de ces sites, le Groupe a prévu un programme de dépenses qui seront engagées sur plusieurs années. Une provision est enregistrée dans les comptes au 31 août 2013 à hauteur de 866K€ au titre de ce passif environnemental.

Risques clients

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe dispose d'un portefeuille clients diversifié comprenant des groupes de référence sur le marché et présentant peu de risque d'insolvabilité.

L'unité de cogénération biomasse a obtenu l'accord du Ministère pour la production de l'électricité. Un contrat a été signé avec EDF pour une durée de 20 ans qui prévoit une rémunération assise sur un prix fixe du MWh dont le montant est indexé. EDF représente au 31 août 2013 notre premier client.

Pour ce qui concerne la commercialisation des granulés de bois produits, le Groupe a défini une stratégie commerciale avec une approche du consommateur par l'intermédiaire d'une part, du réseau de distribution et d'autre part, d'un partenariat avec les collectivités régionales. Afin de favoriser son besoin en fond de roulement et éviter tous risques financiers, le Groupe a favorisé le règlement comptant moyennant escompte sur l'exercice clos au 31 août 2013.

La branche Imprégnation du Groupe commercialise principalement des poteaux bois à destination de clients institutionnels présentant un niveau de solvabilité élevé. Les relations commerciales avec cette clientèle sont formalisées par des contrats de fourniture qui font l'objet d'une négociation périodique.

L'activité DECOVERT s'adresse à une clientèle très diversifiée. La faible valeur unitaire des commandes permet de favoriser une bonne dispersion du risque client.

Contribution en % du CA Consolidé	Exercice au 31/08/2013	Exercice au 31/08/2012
Premier client (EDF)	12,27 %	17,56%
Cinq plus importants clients	33,77 %	35,28%
Dix plus importants clients	44,06 %	46,54%

Risques fournisseurs

Le Groupe fait appel à plusieurs catégories de fournisseurs selon les opportunités et les besoins du moment. Afin d'élargir son indépendance vis-à-vis de ses fournisseurs, le Groupe privilégie plusieurs types de fournisseurs allant du simple particulier à des organismes nationaux avec lesquels sont signées des conventions d'achat. Les approvisionnements en matières premières sont faits par cinq acheteurs expérimentés du Groupe sous contrôle de la Direction du Groupe. A titre indicatif, actuellement, le premier fournisseur représente moins de 5% du montant annuel des achats de matières premières et les dix premiers représentent moins de 30 %. Chaque fournisseur a une périodicité liée à sa sylviculture et on ne peut précisément définir ces répartitions.

Contribution en % des achats et autres charges externes	Exercice au 31/08/2013	Exercice au 31/08/2012
Premier fournisseur	4,61 %	3,68%
Cinq plus importants fournisseurs	17,61 %	13,94%
Dix plus importants fournisseurs	27,20 %	22,47%

Le Groupe considère donc que selon les critères évoqués ci-dessus, il n'y a de dépendance à l'égard d'aucun fournisseur.

Risques financiers

Sur l'exercice clos au 31 Août 2013, le Groupe dispose de capitaux propres s'élevant à 15 166 K€ contre 14 177 K€ en 2012. A la date du 31 Août 2013, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 612 K€ qui doit lui permettre, couplée à des emprunts et crédit baux à moyen terme, de financer ses prochaines opérations d'investissements dont la plus importante sera la réalisation de travaux d'enrobés sur le site de Boisset Les Montrond, dont le montant avoisine les 700 K€.

Le tableau détaillé des emprunts en cours au 31 Août 2013 présenté dans les annexes consolidées montre que les dettes financières auprès des établissements de crédit atteignent 18 237 K€ au 31 Août 2013 contre 17 483 K€ au 31 août 2012, la part des crédits-baux étant en augmentation à 3 324 K€ contre 2.709 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

La principale augmentation provient d'un emprunt en crédit bail d'un montant de 616 K€ souscrit auprès d'Arkea Crédit Bail et Natixis Lease dans le cadre du financement des box béton du nouveau parc à grumes. La durée du financement est fixée à 7 ans, et la première échéance a été réglée le 10 Juillet 2013. La Société a procédé à une revue détaillée de son risque de liquidité et elle estime ne pas être exposée à un risque de liquidité au regard des engagements pris à ce jour.

Le Groupe détient une participation via sa filiale FRANCE BOIS IMPREGNES à hauteur de 99,9% dans la société polonaise HORIZON. Du fait de son caractère non significatif, cette filiale n'a pas fait l'objet d'une consolidation dans les comptes au 31 août 2013. La société HORIZON supportant des pertes récurrentes depuis plusieurs exercices, le Groupe a

cependant constaté une dépréciation des titres à 100% ainsi qu'une provision pour risque financier à hauteur de la situation nette négative qui s'élève à -48K€ en date d'arrêt.

Le capital de la société au 31 Août 2013 est de 3 690 405.60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Risques liés aux actifs non détenus

La production réalisée à partir de connexes résultant des activités de la scierie est réalisée dans des bâtiments construits spécifiquement par la société IMMOBILIER DE VILLE, détenue à hauteur de 10% par MOULINVEST et à 90% par des dirigeants de MOULINVEST, dans le cadre d'un bail à construction dont le bailleur, propriétaire du terrain, est la SCI Marine bis, détenue également par des dirigeants du Groupe.

La filiale du Groupe, MOULIN BOIS ENERGIE, en charge de cette activité « bois énergie » est locataire des locaux par un bail commercial auprès de la société IMMOBILIER DE VILLE.

A la fin du bail à construction, le 31 décembre 2027, il est prévu que MOULIN BOIS ENERGIE continue à bénéficier d'un bail commercial directement auprès de SCI Marine Bis à qui reviendra la propriété des bâtiments et qui assurera la reprise et la poursuite du bail commercial en faveur de MOULIN BOIS ENERGIE dans les mêmes conditions économiques et juridiques que celles en vigueur au jour du terme du bail à construction.

Dans le même registre de risque, un autre bail à construction d'une durée de 18 ans à compter du 1er novembre 2010 a été signé le 22 novembre 2010 entre SCI Marine bis et la filiale SCIERIE MOULIN sur un terrain qui pourrait représenter une extension à terme pour les installations du Groupe. A ce jour, ce terrain, propriété de SCI Marine Bis, loué à SCIERIE MOULIN pour 42 K€ annuels sert uniquement de plateforme de stockage.

Litiges

A la connaissance de la société, et à ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou de ses filiales à l'exception des points suivants :

Un litige oppose la société SCIERIE MOULIN à un organisme bancaire au titre du règlement d'une lettre de change ayant été émise par un tiers sur la SCIERIE MOULIN. Une provision a été constatée dans les comptes au 31 août 2013 pour 39K€,

-Une provision de 30K€ a été enregistrée dans les comptes de la société FRANCE BOIS IMPREGNES au titre de deux litiges qualité portant sur des poteaux installés,

-Une provision a été constatée au titre d'une indemnité de licenciement pour inaptitude suite à une impossibilité de reclasser un salarié, à hauteur de 29K€ dans les comptes de FRANCE BOIS IMPREGNES.

Les filiales SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE ont fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2011-2012. La procédure contradictoire est en cours et tous les motifs sujets à redressement, ont été contestés par le groupe.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE :

Le Pôle Bois Energie poursuit sa croissance sur l'exercice 2014 dans un environnement de marché très favorable. Afin de satisfaire la forte demande sur ce marché, le Groupe devrait être en mesure, sans investissement supplémentaire significatif, d'accroître sa production de *pellets*.

Le pôle historique Bois Construction a vu la mise en exploitation du nouveau parc à grumes à fin août 2013. Cet investissement de 9 millions d'euros permettra d'atteindre une capacité de production en sciage supérieure à 100 000 m³ par an dès l'exercice 2014, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité ainsi qu'à la sécurisation de l'approvisionnement des autres pôles du groupe (notamment la fourniture de connexes de bois issus de la première transformation et consommés dans les cycles de production du pôle Bois Energie).

Le potentiel commercial des activités d'imprégnation de bois est important et présente une marge de progression significative.

Sur l'exercice à venir, le développement de l'activité Poteaux se fera notamment à l'international grâce aux premières réalisations issues d'un contrat pilote signé sur l'exercice 2012-2013 portant sur la fourniture de poteaux au Yémen.

L'activité Décovert présente également des perspectives de développement favorables sur les différents segments que sont le Sciage, les Rondins et les Piquets (notamment piquets destinés aux marchés de l'arboriculture).

Investissements prévus à venir :

Le Groupe a lancé un programme d'investissement ciblé destiné à améliorer les conditions d'exploitation des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. Parmi ces investissements notons la réalisation de travaux d'enrobés sur le site de Boisset Les Montrond pour 700 K€ ainsi que des investissements en machines et équipements pour 500 K€.

MOULIN BOIS ENERGIE fera l'acquisition d'un second camion souffleur destiné à la distribution de granulés pour un montant de l'ordre de 140 K€.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il est à noter que le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23 octobre 2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2,1 millions d'euros sur un prix de 4,1 millions d'euros a été financé par emprunt par un pool de trois banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres.

Précisons que l'acte de prêt signé le 23 octobre 2013 est assorti d'engagements financiers matérialisés par des ratios prudentiels (« ratio de levier », « ratio de Gearing ») qui entreront

en application à compter de la publication des comptes consolidés du Groupe Moulinvest pour l'exercice clos le 31 août 2014.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe ayant lancé depuis plusieurs années des programmes d'innovation sur la construction de murs massifs bois et la traçabilité des bois en forêt, il a décidé d'avoir recours au crédit d'impôt en matière de recherche et développement compte tenu de dépenses et de temps passés des personnels importants sur ces projets. Le Groupe poursuit ses efforts en matière de recherche et développement et sollicitera un nouveau crédit d'impôt au titre de l'exercice clos le 31 août 2013.

DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Au cours de l'exercice, l'autorité de la concurrence n'a prononcé aucune décision à l'encontre de notre société et du Groupe.

INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS CLASSÉES VISÉES À L'ARTICLE L. 225-102-2 DU CODE DE COMMERCE

Les usines des sociétés MOULIN BOIS ENERGIE et FRANCE BOIS IMPREGNES sont des installations classées pour lesquelles les sociétés disposent d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans les entreprises pour que les risques liés à leur activité soient maîtrisés. Des organismes indépendants interviennent régulièrement pour les contrôles.

FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

ACTIVITÉ DES FILIALES

Notre société a comme filiales et contrôle les sociétés suivantes :

- La société « **SCIÉRIE MOULIN** », Société par Actions simplifiée au capital de 2 314 338 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 330 824 442, est détenue à hauteur de 95 % ;

Scierie Moulin (en K€)	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
Chiffre d'affaires hors taxes	19 607,2	100,0%	20 029,0	100,0%
Résultat d'exploitation	- 418,1	-2,1%	-439,4	-2,2%
Résultat courant	-622,7	-3,2%	-553,4	-2,8%
Résultat exceptionnel	383,4	2,0%	-51,5	-0,3%
Résultat net	-237,8	-1,2%	-546,1	-2,7%

« SCIERIE MOULIN » développe les activités historiques du groupe « MOULINVEST », de sciage et de traitements de bois qu'elle commercialise dans la France entière et pour environ 13,4 % de son chiffre d'affaires à l'étranger (Europe, Afrique du Nord).

Sur l'exercice clos au 31 Août 2013, elle a connu un repli de son activité (-2,1%) avec un chiffre d'affaires de 19 607 K€ alors qu'elle avait réalisé un chiffre d'affaires net de 20 029 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. La diminution du niveau d'activité sur le sciage est principalement imputable à la baisse significative des mises en chantier de logements neufs sur l'exercice et du nombre de permis de construire accordés qui ont largement influé sur la politique d'achat des clients distributeurs. Cette tendance baissière a été partiellement compensée par l'augmentation du volume d'activité négoce et l'accroissement de la part des transactions intragroupes réalisées avec les sociétés MOULIN BOIS ENERGIE et FRANCE BOIS IMPREGNES. La part du chiffre d'affaires intragroupe réalisée par le pôle Bois construction a ainsi augmenté de 8,4% en 2011-2012 à 15,5% en 2012-2013 sous les effets conjugués de la fourniture de connexes et prestations au pôle Bois Energie et de la vente de bois, destinés aux poteaux, au pôle Imprégnation.

Le résultat d'exploitation est de -418 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 439 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2012. Malgré une amélioration du taux de marge brute de 2,4% liée à un effet mix positif avec l'augmentation de la part des ventes de négoce et de connexes, le niveau d'activité ne permet pas d'absorber les charges d'exploitation. Si le poste maintenance a été réduit de 58K€, on note en revanche une augmentation des achats et consommables de 139K€ et des frais de personnel de 73K€.

Le résultat courant avant impôt est de -623 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 553 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat net s'élève à -238 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre -546 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Les investissements réalisés se sont élevés à 3 649 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 562 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. Le parc à grumes représente pour sa part un investissement total de l'ordre de 9 millions d'euros financé à concurrence de 5,7 millions d'euros en crédit-bail.

- La société « **MOULIN BOIS ENERGIE** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 425 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 499 475 713, est détenue à hauteur de 90 % ;

Moulin Bois Energie	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	11 899,2	100,0%	5 469,3	100,0%
Résultat d'exploitation	1 197,2	10,1%	282,3	5,2%
Résultat courant	739,9	6,2%	-132,8	-2,4%
Résultat exceptionnel	137,3	1,2%	65,0	1.2 %
Résultat net	791,6	6,7%	-67,8	-1.2%

« MOULIN BOIS ENERGIE » a été créée pour valoriser les connexes issus de la scierie en développant la fabrication et la commercialisation de granulés de bois ainsi que la production d'électricité à partir de la cogénération.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 11 899 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 5 469 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

L'activité de Cogénération a atteint un niveau d'activité normatif sur l'exercice clos le 31 août 2013 permettant la réalisation d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 210 K€ contre 4 183 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2012.

L'activité de Granulation a été multipliée par 6 pour ce premier exercice de 12 mois. Le chiffre d'affaires généré s'élève à 7 637 K€ en 2012-2013 contre 1 260 K€ en 2011-2012 dans un contexte de forte demande et de hausse des prix.

La notoriété de la marque Moulin Bois Energie est désormais assise et permet au Groupe de développer des partenariats commerciaux privilégiés en France comme à l'international. La montée en puissance des capacités de production permet désormais au Groupe de servir une clientèle ciblée et de se positionner sur des marchés plus contributifs à la marge. Le mix produit reste également bien orienté avec une demande majoritairement axée sur le conditionnement en sacs (74% contre 26% pour le vrac).

Le résultat d'exploitation est de 1 197 K€ au 31 Août 2013 contre 282 K€ au 31 Août 2012

Le résultat courant avant impôt est de 740 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre - 133 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat net s'élève à 792 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre - 68 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Les investissements se sont élevés à 171 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 5 346 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

SCI DE VILLE :

- La société « **S.C.I. DE VILLE** », Société Civile Immobilière au capital de 76 224,51 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) L'Etoile, immatriculée au R.C.S. du PUY EN VELAY sous le numéro 380 807 057, est détenue directement et indirectement à hauteur de 100 %.

« S.C.I. DE VILLE », dont les parts sont détenues en totalité par le Groupe, est propriétaire des locaux dans lesquels « SCIERIE MOULIN » exerce son activité.

SCI de Ville	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	314,8	100%	304,1	100,0%
Résultat d'exploitation	234,2	74,4%	228,5	75,1%
Résultat courant	175,3	55,7%	154,8	50,9%
Résultat exceptionnel	0,7	0,2%	0,0	0,0
Résultat net	117,3	37,3%	103,2	33,9%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 315 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 304 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat d'exploitation est de 234 K€ pour l'exercice clos le 31 août 2013 contre 229 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat courant avant impôt est de 175 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 155 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2012.

Le résultat net s'élève à 117 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 103 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2012.

Les investissements se sont élevés à 91 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 163 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. Ces investissements correspondent principalement à l'aménagement des nouveaux bureaux sur les sites de Chambaud (activité MASSIF BOIS) et de Dunières.

- La société « **IMMOBILIER DE VILLE** », Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) Z.A. de Ville, immatriculée au RCS du PUY EN VELAY sous le numéro 517 853 305, est détenue à hauteur de 10 %.

La société « **IMMOBILIER DE VILLE** » a pour activité : l'acquisition, la construction, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par tous moyens, notamment bail à construction.

IMMOBILIER de Ville	Année 2012-2013	%	Année 2011-2012	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	505,5	100%	497,0	100,0%
Résultat d'exploitation	156,2	30,9%	150,9	30,4%
Résultat courant	-18,5	-3,7%	-44,8	-9,0%
Résultat exceptionnel	4,3	0,9%	4,3	0,9 %
Résultat net	-14,2	-2,8%	-40,5	-8.1%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 506 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 497 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat d'exploitation est de 156 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre 151 K€ au 31 Août 2012.

Le résultat courant avant impôt est de -19 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 45 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le résultat net s'élève à -14 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013 contre - 41 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012.

Les investissements se sont élevés à 54 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 2 409 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2012. Ces investissements correspondent à l'aménagement des locaux exploités par la société MOULIN BOIS ENERGIE.

- La société « **FRANCE BOIS IMPREGNES** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 550 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 564 503 043, est détenue à hauteur de 100 %.

FRANCE BOIS IMPREGNES	Année 2013 (8 mois)	%	Année 2012	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	6 558,7	100%	11 649,8	100%
Résultat d'exploitation	-136,0	-2,1%	423,7	3,6%
Résultat courant	-122,8	-1,9%	434,2	3,7%
Résultat exceptionnel	-494,0	7,5%	-3,1	0%
Résultat net	-616,8	-9,4%	284,8	2,4%

La société « FRANCE BOIS IMPREGNES » exerce une activité de production et de traitement de poteaux en bois destinés aux marchés des télécommunications et de l'électrification ainsi qu'une activité de fabrication de produits d'aménagement extérieur commercialisés sous la gamme DECOVERT. Elle réalise sur ses trois sites de production des opérations de transformation (écorçage, découpe, planage, piquage, menuiserie) ainsi que de traitement du bois par imprégnation.

La société FRANCE BOIS IMPREGNES a été acquise en date du 18 avril 2013 par le Groupe MOULINVEST. La durée de l'exercice social est de 8 mois et correspond à la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013. La date de clôture de l'exercice a été alignée sur celle des sociétés du périmètre MOULINVEST.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 6 559 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 11 650 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat d'exploitation est de -136 K€ au 31 Août 2013 contre 424 K€ au 31 décembre 2012.

Le résultat courant avant impôt est de -123 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 434 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat net s'élève à -617 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 285 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Notons l'incidence sur le résultat de charges exceptionnelles parmi lesquelles figurent des indemnités de départ pour 157 K€ ainsi des dotations complémentaires relatives à la gestion du passif environnemental pour 293 K€.

Les investissements se sont élevés à 848 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 270 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les investissements correspondent principalement à la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux sur le site de Boisset Les Montrond (499 K€) ainsi qu'au transfert de l'ancien parc à grumes de la SCIERIE MOULIN (220 K€).

- La société « **SCIERIE DE SAINTE AGATHE** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire),

Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 332 813 229, est détenue à hauteur de 100 %.

Scierie de Sainte Agathe	Année 2013 (8 mois)	%	Année 2012	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	1 298,1	100%	1 904,9	100%
Résultat d'exploitation	58,4	4,5%	122,1	6,4%
Résultat courant	60,0	4,6%	123,4	6,5%
Résultat exceptionnel	3,9	0,3%	6,5	0,3%
Résultat net	44,4	3,4%	127,7	6,7%

La société « SCIERIE DE SAINTE AGATHE » est spécialisée dans la fabrication de bois pour palettes et de planche de bois.

La société SCIERIE DE SAINTE AGATHE a été acquise en date du 18 avril 2013 par le Groupe MOULINVEST. La durée de l'exercice social est de 8 mois et correspond à la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013. La date de clôture de l'exercice a été alignée sur celle des sociétés du périmètre MOULINVEST.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 1 298 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 1 905 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat d'exploitation est de 58 K€ au 31 Août 2013 contre 122 K€ au 31 décembre 2012.

Le résultat courant avant impôt est de 60 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 123 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le résultat net s'élève à 44 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 128 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les investissements se sont élevés à 3 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, contre 101 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS – CESSIONS DE PARTICIPATION - PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris une participation représentant :

- 100 % du capital social de la société « FRANCE BOIS IMPREGNES » ;
- 100 % du capital social de la société « SCIERIE DE SAINTE AGATHE ».

Au cours de la même période, notre Société n'a procédé à aucune cession de participation.

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- Directement plus de 19/20^{ème} du capital social des sociétés « FRANCE BOIS IMPREGNES » et « SCIERIE DE SAINTE AGATHE », plus de 18/20^{ème} du capital social de la société « SCIERIE MOULIN » et plus des 2/3 du capital de la société « MOULIN BOIS ENERGIE » ;
- Indirectement plus des 19/20^{ème} du capital social de la société « SCI DE VILLE ».

En revanche, aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre société.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL IMMOBILIER DE VILLE, qui est détenue à 10% par la société MOULINVEST est consolidée en tant que société ad hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société

IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par la société MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par la société IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/8/2013 : 3 049 741 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

DATE D'ARRETE DE L'EXERCICE

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2013. Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, sauf la SAS FRANCE BOIS IMPREGNES et la SARL SCIERIE DE SAINTE-AGATHE qui ont un exercice de 8 mois : ces deux filiales clôturaient leurs comptes au 31 décembre avant leur rachat et leur date de clôture a été modifiée au 31 août à compter de l'exercice clos le 31 août 2013. La date de prise de contrôle de ces 2 nouvelles entités a été retenue au 1^{er} mars 2013. Le poids économique de ces entités sur l'exercice est donc de 6 mois d'activité.

Information PROFORMA

Cette information est fournie pour le résultat d'exploitation. Pour les deux entités qui sont entrées dans le périmètre de consolidation : SAS FRANCE BOIS IMPREGNES et la SARL SCIERIE DE SAINTE-AGATHE, il a été procédé à une reconstitution de comptes du 1/09/2012 au 31/12/2013, par extraction des données comptables du dernier exercice clos le 31 décembre 2012, afin d'obtenir des comptes sur 12 mois. Il n'a pas été pris en compte d'écart d'acquisition. Les impacts des écarts d'évaluation constatés sur le compte de résultat consolidé (provision pour licenciement, réévaluation des stocks et des immobilisations) n'ont pas été neutralisés dans l'information proforma.

PRINCIPES ET REGLES D'ETABLISSEMENT

Les comptes consolidés du groupe MOULINVEST, clos au 31 août 2013, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2013 sont les mêmes que ceux au 31/08/2012. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 34 302 702 €.

Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 23 816 860 € soit une augmentation de 44,03 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 34 094 447 € au 31 août 2013 contre 24 806 800 € au 31 août 2012.

Les charges d'exploitation se totalisent à 33 230 625 € au 31 août 2013 contre 24 100 426 € au 31 août 2012.

La hausse significative des produits et charges d'exploitation résulte de la montée en puissance de l'activité Granulation (qui représente un chiffre d'affaires de 7 637 K€ sur 2012-2013) ainsi que de l'intégration dans le périmètre du Groupe des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE (l'incidence de la variation de périmètre sur le chiffre d'affaires étant de 5 851 K€ sur 2012-2013).

Le résultat d'exploitation est donc de 863 822 € au 31 août 2013 contre 706 374 € au 31 août 2012 soit une progression de l'ordre de 22,29 %. La relative stagnation du résultat d'exploitation au regard de l'évolution du niveau d'activité est à mettre en lien avec l'application des règles comptables fixées par le règlement 99-02 du CRC qui implique lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement que les actifs et passifs acquis fassent l'objet d'une évaluation à la juste valeur. Cette réévaluation a conduit à minorer la marge sur les stocks de FRANCE BOIS IMPREGNES de - 818 K€ au titre de l'exercice clos le 31 août 2013.

Compte tenu des produits financiers (29 010 €) et des charges financières (1 029 461 €), le résultat courant avant impôt se traduit par une perte de 136 629 € imputable à la souscription de nouveaux emprunts destinés à financer le nouveau parc à grumes.

Après prise en compte des produits exceptionnels (1 730 536 €) et des charges exceptionnelles (589 757 €), le compte de résultat de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 1 039 236 € après imputation de l'impôt sur les bénéfices (73 027 €), des charges d'impôts différés (-108 113 €). Le bénéfice exceptionnel correspond pour 1 078 K€ à une reprise de provision au titre de l'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'intégration de FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE dans le périmètre du Groupe MOULINVEST.

L'effectif du groupe était de 150 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2013 et de 67 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2012, réparti comme suit :

	31/08/2013	%	31/08/2012	%
Cadres	24	16%	13	19%
A. M. et techniciens	16	11%	12	18%
Employés	18	12%	6	9%
Ouvriers	92	61%	36	54%
TOTAL	150	100%	67	100%

L'endettement à moyen terme a une valeur de 18 237 K€ dont la ventilation par échéance est la suivante :

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 908	2 107	7 457	5 344
Emprunts en crédit-bail	3 324	1 080	1 875	369
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
TOTAL	18 237	3 192	9 332	5 713

* Montants indiqués en K€

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 030	1 030		
TOTAL	1 030	1 030	0	0

* Montants indiqués en K€

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 32 k€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 84.41 % (Endettement à long terme – hors crédits baux / Capitaux propres : 12 801 / 15 166 = 84.41 %)

AU 31/8/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

* Montants indiqués en K€

AU 31/8/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

* Montants indiqués en K€

La variation des capitaux propres est matérialisée par les trois tableaux ci-après :

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215
Augmentation de capital						-60	-60	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1	-139	138		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					1 049		1 049	-10
variation de périmètre								
Autres variations								
31-août-2013	3 690	7 591	38	2 931	1 049	-133	15 166	205

* Montants indiqués en K€

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8		10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				- 73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					- 138		- 138	- 22
variation de périmètre								
Autres variations				- 7			- 7	
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215

* Montants indiqués en K€

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital	2 633	4 207		- 2 053			4 784	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	- 180		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					8		8	10
variation de périmètre								
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

* Montants indiqués en K€

Quant aux flux de trésorerie, ils sont traduits dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU DE FLUX (En K€)	31/08/2013	31/08/2012
Résultat net des sociétés intégrées	1 039	- 160
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	1 892	2 649
- Variation des impôts différés	-108	- 256
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	36	212
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 859	2 444
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-953	- 2 014
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 906	430
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-4 078	- 4 966
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	568	100
Incidence des variations de périmètres	302	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 208	- 4 865
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		4 023
Emissions d'emprunts (+)	2 179	9 313
Remboursements d'emprunts (-)	-3 191	- 5 857
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 012	7 480
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	-2 314	3 045
Trésorerie d'ouverture	2 926	- 119
Trésorerie de clôture	612	2 926
Ecart	0	0

Le Groupe dégage sur l'exercice une marge brute d'autofinancement de 2 859 K€. L'amélioration résulte essentiellement du développement significatif de l'activité de granulation. Le besoin en fond de roulement augmente de 953 K€. Cette hausse est due en partie à la politique d'achat et de stockages de matières premières (grumes) de la SCIERIE MOULIN, afin d'anticiper les besoins liés à la mise en place du nouveau parc à grumes. Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 1 906 K€.

Les opérations liées à l'investissement représentent un montant de 3 208 K€. Les investissements se sont élevés à 4 078 K€ et les cessions d'immobilisations à 568 K€. Les investissements correspondent principalement au parc à grumes de la SCIERIE MOULIN ainsi qu'à la construction d'un nouveau bâtiment de bureaux sur le site de FRANCE BOIS IMPREGNES à Boisset.

La trésorerie du Groupe est de 612 K€ au 31 Août 2013 soit une diminution de 2 314 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique en partie par le préfinancement en fonds propres d'une partie du parc à grumes.

COMPTE RENDU DE LA GESTION ET SITUATION DE LA SOCIETE MOULINVEST DURANT L'EXERCICE ECOULE

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport aux exercices précédents.

Au cours de cet exercice s'étendant du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 1 104 329 €. Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 929 096 € soit une augmentation de 18,86 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	1 450 489 €
Les charges d'exploitation se totalisent à	1 618 683 €
Le résultat d'exploitation est donc de.....	- 168 194 €

Pour l'exercice précédent, le résultat d'exploitation s'élevait à - 140 275 €.

Compte tenu des produits financiers (69 240 €) et des charges financières (58 294 €), le résultat courant avant impôts se traduit par une perte de 157 248 € au 31 août 2013 contre un bénéfice de 21 236 € au 31 août 2012.

Après prise en compte des produits exceptionnels (32 647 €) et des charges exceptionnelles (39 636 €), et d'un profit d'intégration fiscale d'un montant de 85 512 €, le compte de résultat se solde par une perte de 78 725,03 € contre un bénéfice de 15 997,19 € pour l'exercice précédent.

Des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39.4. du C.G.I. ont été comptabilisées au cours de cet exercice pour un montant de 9 503 €.

Les investissements de l'exercice se totalisent à 5 458 352 €, se répartissant comme suit :

- Immobilisations corporelles.....	173 458 €
- Immobilisations financières.....	5 284 894 €

Pour l'exercice précédent, les investissements de l'exercice s'élevaient à 2 375 251 €.

Au cours de la même période, les immobilisations ont diminué de 181 656 € par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence. Cette diminution concerne les postes :

- Immobilisations corporelles	
. Matériel de Transport.....	51 330 €
- Immobilisations financières	
. Prêts et autres immobilisations financières.....	130 326 €

Les amortissements comptabilisés au cours de cette période s'élèvent à 443 483 €. Pour l'exercice précédent, les amortissements s'élevaient à 300 123 €.

L'effectif moyen du personnel est de 5 personnes pour cet exercice.

Autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élevait au 31 août 2013 à 369 524 € et au 31 août 2012 à 313 995 €.

La marge brute globale au 31 août 2013 s'élève à 1 104 329 € contre 929 096 € au 31 août 2012.

MENTION DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 9 503 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du CGI.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, doivent publier « des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs

clients ». A ce titre, elles sont tenues d'indiquer « la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Echéance sur 30 jours	58 874 €
Echéance à moins de 45 jours	14 041 €
Echéance à plus de 60 jours	47 627 €
Poste fournisseurs au 31/08/2012	120 542 €

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Echéance sur 30 jours	29 275 €
Echéance à moins de 45 jours	0 €
Echéance à plus de 60 jours	7 651 €
Poste fournisseurs au 31/08/2013	36 926 €

PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MOULINVEST

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'imputer comme suit, la perte de l'exercice clos le 31 août 2013, s'élevant à 78 725,03 € :

- Au compte "RESERVES FACULTATIVES",
soit la somme de 78 725,03 €

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Déclaration de l'article 243 bis du CGI en présence de versement de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2, du Code de commerce est joint au présent rapport (annexe 1) le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des 5 derniers exercices.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET À L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Néant

DROIT DE VOTE DOUBLE

Nous vous rappelons que conformément à l'article 9 alinéa 4 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Au 31 août 2013, il y a **1 918 544** actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double

Actionnariat	Capital		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Maurice MOULIN	800 000	26,01%	1 600 000	32,04%
Sandrine MOULIN	559 272	18,19%	1 118 544	22,40%
Marie-Laure TEYSSIER	559 272	18,19%	1 118 544	22,40%
Maurice MOULIN (actions au porteur)	48 793	1,59%	48 793	0,98%
Sous-groupe familial MOULIN	1 967 337	63,97%	3 885 881	77,81%
Autres investisseurs	1 108 001	36,03%	1 108 001	22,19%
TOTAL	3 075 338	100,00%	4 993 882	100,00%

DELEGATIONS DE POUVOIRS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'OCCASION D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rappelons les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (8^{ème} résolution) :
Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes dénommées dont les caractéristiques sont : personnes morales de type FCPI, FCPR, FIP ou des OPCVM (i) investissant de manière habituelle dans des valeurs de croissance dites « small caps » cotées sur Alternext ou le Marché Libre ou dans des « PME communautaires » au sens de l'annexe I au Règlement (CE) n° 70/2001 de la Commission du 12 janvier 2001, (ii) pour un montant de souscription unitaire supérieur à 50 000 € (prime d'émission comprise) pour les personnes morales et les OPCVM dans la limite de 3 000 000 EUROS

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (9^{ème} résolution) :
Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes dénommées correspondant aux personnes physiques qui investissent directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une société de gestion et dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée au I de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts dans la limite légale.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (8^{ème} résolution) :
Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (9^{ème} résolution) :
Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier dans la limite d'un montant de trois millions d'euros (3.000.000 €) et dans la limite de 20% du capital social par an ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (10^{ème} résolution) :
Délégation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (11^{ème} résolution) :
Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (15^{ème} résolution) :
Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal global de QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (14^{ème} résolution) :
Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de la société conformément aux articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail, d'un montant nominal maximal égal à 1 % du capital social

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (6^{ème} résolution) :
Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les titres de la Société dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date du 14 janvier 2013 ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (12^{ème} résolution) :
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (13^{ème} résolution) :
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (11^{ème} résolution) :
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite maximum de 10 % du montant du capital social par période de vingt-quatre mois.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2014.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, les salariés de la société détenaient une participation insignifiante.

ACHAT ET CESSION D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS (C. COM., ART. L. 225-211)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que dans le cadre de la participation des salariés nous n'avons procédé à aucune opération.

ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)

La société détient, à la clôture de l'exercice, 17 795 de ses propres actions pour une valeur de nominale de 21 354 € soit pour une valeur d'inventaire de 121 183,95 € (cours de bourse moyen d'août 2013 : 6,81€).

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

Mois	Opérations	Nombre Actions	Valeur Actions	Valeur Moyenne Opérations
août-13	ACHAT	497	3 387	6,82 €
août-13	VENTE	784	5 276	6,73 €
juillet-13	VENTE	1 126	7 699	6,84 €
juin-13	ACHAT	46	310	6,73 €
juin-13	VENTE	644	4 475	6,95 €
mai-13	ACHAT	1 711	11 551	6,75 €
mai-13	VENTE	971	6 783	6,99 €
avril-13	ACHAT	5 541	37 619	6,79 €
avril-13	VENTE	5 272	37 065	7,03 €
mars-13	ACHAT	945	6 591	6,97 €
mars-13	VENTE	1 594	11 325	7,10 €
février-13	ACHAT	2 417	17 021	7,04 €
février-13	VENTE	2 063	14 774	7,16 €
janvier-13	ACHAT	1 260	8 811	6,99 €
janvier-13	VENTE	2 249	16 330	7,26 €
décembre-12	ACHAT	550	3 866	7,03 €
décembre-12	VENTE	772	5 653	7,32 €
novembre-12	ACHAT	480	3 372	7,03 €
novembre-12	VENTE	993	7 496	7,55 €
octobre-12	ACHAT	465	3 284	7,06 €
octobre-12	VENTE	70	533	7,62 €
septembre-12	ACHAT	583	4 132	7,09 €
septembre-12	VENTE	1 702	12 916	7,59 €
août-12	ACHAT	847	6 018	7,11 €
août-12	VENTE	815	5 815	7,13 €
juillet-12	ACHAT	1 019	7 271	7,14 €
juillet-12	VENTE	413	2 947	7,13 €
juin-12	ACHAT	4 551	32 970	7,24 €
juin-12	VENTE	3 408	27 780	8,15 €
mai-12	ACHAT	10 278	83 326	8,11 €
mai-12	VENTE	3 026	26 930	8,90 €

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de rachat :

Mois	Opérations	Nombre Actions	Valeur Actions	Valeur Moyenne Opérations
août-13	ACHAT	271	1 845,1	6,81 €
juil.-13	ACHAT	202	1 363,8	6,75 €
juin-13	ACHAT	339	2 281,1	6,73 €
avr.-13	ACHAT	3 527	23 471,0	6,65 €
mars-13	ACHAT	933	6 492,0	6,96 €
févr.-13	ACHAT	7 235	50 672,5	7,00 €

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité ainsi qu'un contrat de rachat conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF. Les opérations ont débuté sur le début du mois de Mai 2012 pour le contrat de liquidité et en Février 2013 pour le contrat de rachat grâce à la collaboration de la société de Bourse GILBERT DUPONT.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Cette autorisation serait donnée non plus en application de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, supprimé par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, mais en application de l'article L.225-209 nouveau issu de cette loi, lequel étend aux sociétés cotées sur Alternext les possibilités de rachat d'actions offertes aux sociétés cotées sur un marché réglementé : amélioration de la gestion financière de leurs fonds propres, favoriser la liquidité de leurs titres, attribution des actions à leurs salariés ou dirigeants.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

CONVENTIONS ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 ET L.225-39 DU CODE DE COMMERCE

Des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé. D'autres conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons de les approuver.

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes conformément à l'article R. 225-32 du Code de commerce.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous informons que vos commissaires aux comptes ont élaboré leur rapport sur les comptes annuels de l'exercice et sur les comptes consolidés et que ceux-ci ont été mis à votre disposition conformément à la loi.

DIRECTION GÉNÉRALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

CHOIX DU MODE DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 1^{er} du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Maurice MOULIN assume la fonction de Président Directeur Général et Mademoiselle Sandrine MOULIN et Madame Marie-Laure TEYSSIER, la fonction de Directeur Général Délégué.

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS MANDATS OU FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salarisées ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux :

Nom	mandats actuellement en cours		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Maurice MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI de VILLE SCI MARINE SARL SOFOVE Groupement Forestier de Vialle Groupement Forestier des héritiers J. Ginot dans le Massif du Pilat HORIZON POLSKA	Président Directeur Général Directeur Général Président Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant	Néant
Marie-Laure TEYSSIER	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SARL IMMOBILIER de VILLE SCI Marine bis	Administrateur Directeur Général Délégué Présidente Gérante Co-gérante	Néant
Sandrine MOULIN	MOULINVEST MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI Marine bis SCIERIE DE SAINTE AGATHE	Administrateur Directeur Général Délégué Directeur Général Directeur Général Co-gérante Gérante	Néant
José BRUNET	SCIERIE MOULIN	Directeur Général	Néant

JETONS DE PRÉSENCE

Il n'a pas été alloué de jetons de présence, au cours de l'exercice écoulé.

ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce et à l'article 223-26 de Règlement général de l'AMF, nous vous indiquons :

- que Monsieur Maurice MOULIN a donné à Madame Marie-Laure TEYSSIER et à Mademoiselle Sandrine MOULIN, 250 000 actions « MOULINVEST » chacune ;
- que Monsieur Maurice MOULIN, au cours de l'année civile, a cédé 100 actions MOULINVEST à 7,04 pour une valeur de 704 euros le 20/12/2012 ;
- que Monsieur Maurice MOULIN a acquis au titre de l'exercice clôturé au 31 Août 2013, 113 actions MOULINVEST pour un montant de 795,77 €.
 - Acquisition de 44 actions à 7,03 pour une valeur 309,32 euros le 14/12/2012
 - Acquisition de 69 actions à 7,05 pour une valeur de 486,45 euros le 20/12/2012

X X X X X

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annexe 1. - Tableau des 5 derniers exercices (C. com., R. 225-102, al. 2).

Annexe 2. - Tableau des filiales et participations

« MOULINVEST »

Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €

- : -

Siège social : DUNIERES (Haute-Loire)

Z.A. de Ville

- : -

R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

- : -

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.08.09	31.08.10	31.08.11	31.08.12	31.08.13
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
-Capital social	341.250	341.250	2.974.533,60	3.690.405,60	3.690.405,60
-Nombre actions ordinaires existants	52.500	52.500	2.478.778	3.075.338	3.075.338
- Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
-Nombre maximal d'actions futures à créer					
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription					
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
-C.A. hors taxes	261.131	278.192	861.932	929.096	1.104.329
-Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	520.141	26.456	253.982	318.556	285.053
-Impôts sur les bénéfices	27.212	13.264	45.355	-	-85.512
- Participation des salariés	-	-	-	-	-
-Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	487.924	7.411	55.026	15.997	-78.725
-Résultat distribué	-	-	-	-	-
<u>Résultat par action</u>					
-Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	9,39	0,25	0,08	0,10	0,12
-Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements. et provisions	9,29	0,14	0,02	0,01	-0,03
-Dividendes. attribué à chaque action	-	-	-	-	-
<u>Personnel</u>					
-Effectif moyen des salariés	3	3	5	5	5
-Masse salariale de l'exercice	102.894	116.023	366.577	331.018	390.652
-Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. oeuvres sociales)	43.462	55.731	188.724	172.184	200.095

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL,